



## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE – 5 juillet 2018 PROCES VERBAL**

Association : STADE LAURENTIN BADMINTON

Adresse : chez Mme Salima Saadi – 711 avenue Jean Aicard – 06700 Saint-Laurent-du-Var

Le 5 juillet 2018 à Saint-Laurent-du-Var, les membres de l'association Stade Laurentin Badminton se sont réunis à la salle Ferrière du complexe sportif du Parc Layet en assemblée générale ordinaire, sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

44 membres sur 101 sont présents ou représentés. Plus du quart des membres étant présents ou représentés, tel qu'il l'est prévu par l'article 10 des statuts de l'association, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'assemblée est présidée par Mme Salima Saadi, en qualité de présidente de l'association.

Elle est assistée par une secrétaire de séance, Mme Anne-Sophie Divel, membre du conseil d'administration et secrétaire de l'association.

A 19h30, Mme Salima Saadi ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour, auquel il faut ajouter la validation par l'AG des personnes élues par le CA le 5 février 2018 aux fonctions de secrétaire et trésorière :

- 1) Validation du PV de l'AG de septembre 2017
- 2) Bilan moral
- 3) Bilan sportif de l'année
- 4) Bilan financier
- 5) Perspectives pour la saison prochaine
- 6) Tarifs 2018/2019
- 7) Budget prévisionnel
- 8) Élection de postes à pourvoir au sein du Conseil d'Administration
- 9) Allocution des personnalités
- 10) Questions diverses
- 11) Récompenses (pour grands et petits).

Mme Salima Saadi signale que chacun des membres de l'association a reçu une convocation par mail, ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne tenue de l'assemblée générale.

Avant de traiter les points à l'ODJ, Mme Saadi souhaite remercier les personnes qui ont accompagné le Stade Laurentin Badminton pendant cette année de transition : la mairie de Saint-Laurent-du-Var (représentée ce soir par Mme Espanol et M. Benedetti), le Comité départemental du Badminton (Bad'06), représenté par Sylvain Cormenier et les membres du CA qui ont travaillé avec beaucoup de sérieux pour se mettre au service du club. Elle remercie également tous les adhérents pour leur confiance et leur soutien dans une année qui pouvait être considérée comme une année test pour le club.

## **I. Validation du PV de l'AG de septembre 2017**

Après s'être assurée que tous les adhérents ont bien pris connaissance du PV transmis avec la convocation, Mme Saadi propose de passer au vote.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 44 présents et représentés.**

Le PV de l'AG de septembre 2017 est validé à l'unanimité.

## **II. Bilan moral**

Mme Saadi commence son intervention en adressant ses remerciements à Sylvain Cormenier, agent de développement du Comité départemental de badminton (Bad'06) pour son soutien et son accompagnement pendant cette année transitoire. Elle remercie également la mairie de St-Laurent-du-Var (représentée par Mme Florence Espanol) qui a acté les changements de direction au SLB et a accompagné le club tout au long de l'année.

L'année sportive 2017-2018 était une année transitoire et d'apprentissage, qui a demandé un investissement important, pour rassurer les adhérents et les partenaires. Toutefois, c'est aussi une année positive parce que le bilan est bon. Mme Saadi signale que cela a été rendu possible par l'engagement d'une équipe fidèle, en l'occurrence les membres du CA mais aussi des bénévoles qui, sans être élus, ont continué à s'investir en dépit du changement de présidence et d'équipe dirigeante.

Parmi les projets réalisés et qui étaient annoncés dans les objectifs de la nouvelle équipe :

\* **L'affirmation de l'identité du club** : cela s'est traduit par la création d'un nouveau logo du club (réalisé par un ancien adhérent du club, Benjamin Bouveur) ; la réalisation de t-shirts pour les adhérents, avec les logos du club, du sponsor et de la commune de Saint-Laurent-du-Var ; une très bonne visibilité du club dans les compétitions adultes et enfants et l'organisation de nombreuses manifestations sportives à Saint-Laurent-du-Var (gymnase Pagnol) : 2 tournois départementaux jeunes (TDJ), 1 rassemblement départemental jeunes, 1 championnat départemental adultes (CDA), un tournoi PromoBad adultes par équipes (une première dans le département, grâce à l'investissement de Florian Pina) et le maintien de la « Nuit du Bad » (qui permet de lever des fonds pour l'AEL-Téléthon) avec une subvention de la BNP-Paribas pour l'achat de t-shirts remis aux participants (grâce à Alison Carlos). Salima Saadi signale que le club a négocié pendant cette saison un sponsoring des Galeries Lafayette Cap 3000 qui a permis de faire payer 5€ les t-shirts du club (grâce à l'action de Marielle Maitray). Mme Saadi remercie toutes les personnes qui se sont investies dans ces actions et sans qui, peu de choses auraient été possibles.

\* **Développement d'un parrainage avec le club Baobad, à Madagascar** : Anne-Sophie Divel, responsable du parrainage, signale que celui-ci a été possible grâce au soutien des membres du club qui ont participé financièrement à celui-ci. Plus de 400€ de dons ont été récoltés (mini-challenge de Noël 2017 et tombola les 9 et 10 décembre 2017) et ont permis de parrainer un jeune homme et une jeune fille du club de Baobad pour l'année 2017-2018. Ce parrainage comprend l'inscription

en club de ces deux jeunes, leur entraînement et un soutien financier pour leur scolarisation. Mme Divel remercie les adhérents pour leur mobilisation exemplaire.

\* **Animations en direction des adhérents** : Mme Saadi rappelle que, comme il était indiqué dans le projet de la nouvelle équipe, le choix a été fait d'offrir plus d'animations pour les adhérents : 1 stage adulte le samedi matin, encadré par David Kowalczyk (entraîneur Bad'06) qui a rencontré un vrai succès avec des retours très positifs ; réalisation d'une fête du club le 2 juin 2018 ; fêtes de Noël et de la chandeleur qui réunissent les adhérents du club, avec en particulier l'organisation de tournois à thème en direction des familles. L'idée est que tous les adhérents trouvent leur place et de créer de la cohésion dans le club, entre les enfants et les adultes.

\* **Réactivation des entraînements adultes** : ceux-ci ont été remis en place le vendredi soir. C'est David Kowalczyk (entraîneur Bad'06) qui les assurent, avec un vrai succès puisque la fréquentation est restée très forte de septembre à mai. Salima Saadi en profite pour remercier David d'avoir relevé ce défi, avec des adultes qui étaient à la fois demandeurs et exigeants. Elle signale également que ces entraînements ont porté leurs fruits, puisque les résultats adultes sont bons cette année. Au nom du club, elle remet un cadeau à David pour le remercier de son investissement.

\* **Changement des volants** : le CA, après essai des volants par les adhérents en juillet-août 2017, a choisi de nouveaux volants pour la saison 2017-2018. Le club se fournit désormais en Artengo (Décathlon), ce qui a permis de faire de vraies économies (les boîtes sont moins chères et le club ne participe plus qu'à hauteur de 2€ par boîtes de volants) et de passer à une gestion raisonnée des volants avec un suivi très précis des achats et ventes des volants. Mme Saadi remercie Samy Pissonnier pour son aide sur ce dossier, de même que sur le dossier t-shirts.

\* **Comptabilité** : le club gère désormais sa comptabilité avec un logiciel Basicompta (développé par le CDOS de la Vienne) qui permet une gestion plus simple et plus transparente des comptes du club. Il en coûte 50€ par an au club.

\* **Formation des adhérents** : Mmes Carlos, Saadi et Pina ont été formées au logiciel Basicompta et Michel Sendyk, très présent aux entraînements jeunes, a passé cette année son MODEF (Module d'entrée en formation), ce qui lui permet de pouvoir, quand il est disponible, participer à l'animation jeunes, en soutien de l'entraîneur jeunes.

\* **Actions en cours** : le SLB a honoré les engagements auxquels il était tenu, du fait des financements obtenus lors de la précédente saison : animation au Point du Jour (dans le cadre des actions en direction des Quartiers politique de la ville – QPV) en août 2017 et organisation d'une matinée « Smash'ton diabète » le 21 avril 2018 avec l'AFD 06 (Fédération Française des Diabétiques).

\* **Développement du SLB** : Salima Saadi et Christine Pina sont désormais élues de Bad'06, Salima Saadi dans « commission jeunes » et Christine Pina dans la « commission adultes ». Elle est également vice-trésorière de Bad'06.

Après la présentation du bilan moral, il est procédé au vote sur celui-ci.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 44 présents et représentés.**

Le bilan moral est validé à l'unanimité.

### III. Bilan sportif

#### \* Compétitions adultes (Alexandre Lamiable, responsable interclubs et Florian Pina, responsable compétitions adultes qui a transmis son bilan à Alexandre).

Alexandre Lamiable (responsable interclubs au sein du SLB) indique la bonne dynamique « compétitions » chez les Adultes malgré un nombre de compétiteurs réduit (au total 14 compétiteurs), qui constitue un « noyau dur et fidèle » à élargir l'an prochain.

Moyenne de 4 participants par tournoi

De très bons résultats à noter notamment dans les grands tournois du 06 :

- 2 deuxièmes places au Championnat Départemental de Double à Saint-Laurent-du-Var

- 3 titres à la Pluma Nissarda (DH, DD et DM)

- 2 titres à la Plume d'Or à Cannes (DD et DM)

Et un grand nombre de matchs disputés, avec enthousiasme et engagement. Ce qui est marquant est donc la qualité plutôt que la quantité, qui peut être considéré comme le credo du SLB ! A noter également la très bonne ambiance mise par les SLBadistes sur les tournois (encouragements et très bon esprit de nos licenciés qui sont remarqués et appréciés sur les plateaux du département et d'ailleurs).

Rappelons que cette année, ont été remis en place des entraînements avec notre super Coach David, ce qui explique la bonne dynamique et les bons résultats en compétitions.

Le créneau entraînement du vendredi était quasi systématiquement complet avec du monde jusqu'au mois de mai ! Preuve que les entraînements fonctionnent et répondent aux attentes, quel que soit le niveau de pratique de chacun, les entraînements n'étant pas réservés aux « compétiteurs » !

A noter également un véritable plus cette année : le tournoi PromoBad (2 juin 2018) qui a permis à des SLBadistes (environ une dizaine) de découvrir la compétition dans un format officiel (en sachant que certains participaient également aux interclubs mais pour d'autres, il s'agissait de leur premier tournoi). Nous espérons voir cette dynamique se confirmer et se développer l'année prochaine pour faire découvrir la compétition à d'autres et leur prouver que cela est tout à fait accessible et, en plus, très convivial quand on y participe avec un bon esprit.

#### \* Interclubs départementaux.

Cette année, trois équipes étaient engagées en interclubs (D2, D3 et D5).

- La première équipe termine à une honorable 5<sup>ème</sup> place (8 équipes engagées) et un total de 20 points malgré son sur-classement en D2, en battant notamment Cannes (avec un très joli 7-0 en match d'ouverture), puis Monaco et le CBN. **Capitaine : Antoine Delamare**

- La deuxième équipe, surclassée en D3. Elle termine à une difficile 7<sup>ème</sup> place (8 équipes engagées) et une unique victoire contre Colobad (Colomars). L'équipe n'a pas démerité et elle s'est notamment inclinée de justesse (3 points à 4) contre Grasse, CBN (1<sup>er</sup> de poule) et Cagnes-sur-Mer. **Capitaine : Alexandre Lamiable**

- La troisième équipe, composée en particulier de nouveaux adhérents qui découvrent la compétition, termine sur le podium avec une très belle 3<sup>ème</sup> place (5 équipes engagées) !!! Elle bat notamment Cagnes-sur-Mer et Grasse. Bravo à eux et leur très bon esprit dans un championnat peu homogène.

**Capitaine : Jean-Laurent Ruiz**

Un grand merci aux capitaines qui ont été remarquables de patience et d'abnégation pour mener à bien ce championnat.



Même si les résultats peuvent paraître en demi-teinte, il faut rappeler que les deux premières équipes sont montées de division.

La saison a alors été un peu plus difficile que l'an passé. Il est sûr, qu'en termes d'ambiance, d'encouragements et de fair-play, le SLB finit en tête de ces interclubs. Dommage qu'il n'y ait pas un prix pour cela !

Les interclubs, c'est au total : 18 rencontres, 114 matchs, 14 boîtes de volants, 1 raquette cassée (on vous laisse de deviner à qui elle appartient...), 12 552 cacahuètes et chips partagées, des tonnes d'émotion, beaucoup de transpiration et de rires ! A l'année prochaine !

#### \* **Compétitions jeunes (Salima Saadi).**

La saison de compétitions a été très riche pour les petites pousses laurentines, qui n'ont pas démerité et qui ont été extrêmement réguliers et volontaires. Ils ont donné une très belle image de leur club et de leurs entraîneurs.

Sur les 12 TDJ (trophées départementaux jeunes) organisés cette année, **on a compté 146 inscriptions des petit.e.s Laurentin.e.s, soit une moyenne de 12 inscriptions par compétition départementale.** Un record, qui témoigne des efforts consentis par le club et de l'engagement de l'encadrement, des parents et des jeunes qui ont aussi su affronter la compétition avec détermination, ramenant de nombreux titres et médailles. Au plus fort de la saison, 17 compétiteurs laurentins étaient inscrits et le dernier tournoi de l'année (TDJ de simple organisé à Saint-Laurent-du-Var le 3 juin) a rassemblé 10 compétiteurs de notre club.

En fin de saison, le Championnat départemental jeunes (Nice) a réuni 11 jeunes Laurentins.



Quelques résultats remarquables de l'année :

❖ **Championnat Régional Jeunes** (Istres) : 2 médailles de bronze pour Ayoub (en double et mixte).

❖ **Championnat Départemental Jeunes** (Nice) : pour **Ayoub**, 2 titres de champion départemental (double & mixte) et 1 médaille d'argent en simple ; pour **Milann**, 1 médaille de bronze (simple homme), une médaille d'argent (double homme) et une médaille de bronze (mixte avec Avril) ; pour **Avril**, deux médailles de bronze (simple dame et mixte avec à

Milann).

Bravo à tous ces jeunes qui témoignent de la vitalité du club et qui ont mis à l'honneur les couleurs de leur club et de Saint-Laurent-du-Var. Nous espérons une même détermination la saison prochaine !

Il n'est pas prévu de vote sur le bilan sportif, qui est toutefois applaudi par les adhérents présents.

#### **IV. Bilan financier (Christine Pina, trésorière)**

Mme Pina rappelle en préambule que les tableaux présentés sont des extractions du logiciel Basicompta que le club utilise depuis septembre 2017. Cela a permis en particulier d'avoir un outil efficace et facile d'usage pour la comptabilité du club et de pouvoir établir une comptabilité transparente nécessaire à un climat de confiance et de bonne gestion (l'abonnement au logiciel coûte 50€ au club par an). Par ailleurs, comme précisé dans les nouveaux statuts du club, le bilan

est présenté par année civile (le vote portera sur celui-ci) mais le bilan financier sur la saison est également présenté, pour informations des adhérents (voir bilans et budget prévisionnel en annexe de ce PV).

Mme Pina précise que le club est sur l'année 2017 bénéficiaire de 2607€, ce qui montre la bonne santé du club même si celui-ci n'a pas vocation à faire des bénéfices. Elle détaille également le budget qui est distribué sur format papier à tous les adhérents, en précisant les postes budgétaires les plus importants. Elle rappelle à ce titre que, si la prise de licences représente une entrée importante d'argent pour le club (un peu plus de 15.000€), la bonne santé du club est également le fait du soutien indéfectible de la mairie de Saint-Laurent-du-Var (à hauteur de 2600€), du Conseil départemental et du CNDS. Par ailleurs, elle signale que lorsque le club organise des manifestations, deux sources de financement sont importantes : les reversions de Bad'06 ou les inscriptions pour les tournois privés (type PromoBad), comme l'investissement des bénévoles. **Elle rappelle que les buvettes sont une source de financement non négligeable sur l'année et qu'il est fondamental que tous les adhérents participent sur les compétitions organisées à domicile, pour assurer la pérennité du club.**

Aucune question n'étant posée sur ces bilans (année sportive et sur saison sportive), Mme Saadi propose de procéder au vote sur le bilan annuel.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 44 présents et représentés.**

Le bilan financier est validé à l'unanimité.

## **V. Perspectives pour la saison prochaine (2018-2019)**

Pour cette année sportive à venir, le choix est fait de poursuivre et d'approfondir ce qui fonctionne et d'apporter quelques modifications à la marge, pour tirer les bénéfices de la saison 2017-2018.

Tout d'abord, les Galeries Lafayette CAP3000 ont choisi de ne pas reconduire leur **sponsoring** avec le SLB, puisque l'entreprise a choisi le club de volley. Cela n'empêchera pas le club de proposer des t-shirts aux adhérents, mais sans doute à des conditions financières moins intéressantes, sauf si les adhérents trouvent des sponsors. Le CA examinera toutes les propositions.

Pour les **volants**, il sera proposé deux types de volants à la rentrée, si les essais des adhérents sont concluants : les Artengo et, pour ceux qui le souhaitent, des Babolat 4. Le club participera toujours à hauteur de 2€ par boîte.

Pour les **manifestations sportives**, nous allons reconduire l'existant (en particulier, Nuit du Bad en décembre et PromoBad par équipe en juin), ce qui nécessitera l'accès au gymnase Pagnol, seul possible pour organiser ces manifestations. David reste l'entraîneur adultes, à la satisfaction des adultes.

Pour les **animations** en direction des adhérents, il s'agit de reconduire l'existant et ainsi, de poursuivre le projet de cohésion du club. Le CA souhaite mettre en place 3 à 4 stages adultes les samedis matins en direction d'un public qui ne vient nécessairement en entraînement le vendredi soir. Il s'agit que chacun progresse à son rythme.

Pour les **entraînements jeunes**, Christophe Ciccolella ne fera plus les entraînements jeunes l'an prochain, ses nouveaux projets professionnels étant incompatibles avec sa présence régulière sur les créneaux du SLB. Ce sera désormais Kevin Julien (animateur Bad'06) qui s'occupera des créneaux jeunes des mercredis et vendredis.

Par ailleurs, Mme Saadi informe les adhérents de la **fin de mutualisation des entraînements « jeunes compétiteurs »** avec le club des Baous (Saint-Jeannet) à la demande de ce dernier. Désormais, cette mutualisation se fera avec le club du NUC (Nice), ce qui est une bonne nouvelle car ce sera David qui les assurera et cela permettra également aux jeunes Laurentins de pouvoir s'entraîner avec les jeunes avec lesquels ils jouent déjà en compétition.



Par ailleurs, Mme Saadi annonce les **créneaux et salles qui seront, pour l'année 2018-2019, réservés au SLB** :

- \* lundi soir : 19h30-22h30 (gymnase Saint-Exupéry) – jeu libre adultes
- \* mercredi : 16h-17h30 (gymnase Saint-Exupéry) – entraînement jeunes
- \* vendredi : 17h-20h (gymnase Saint-Exupéry) – entraînement jeunes
- \* vendredi : 20h-22h30 (gymnase Saint-Exupéry) – entraînement adultes
- \* samedi : 9h-13h (gymnase Saint-Exupéry 3 samedis/4 – salle Debouille 1 samedi/4) – jeu libre adultes



Mme Saadi remercie la mairie de Saint-Laurent-du-Var, en la personne de Mme Espanol, pour les choix opérés, qui vont permettre aux adultes en particulier de jouer dans de meilleures conditions.

Enfin, Mme Saadi signale que le SLB avait le projet d'acheter de **nouveaux poteaux** pour les compétitions, les actuels n'étant plus conformes. Toutefois, considérant que les conditions de stockage ne sont pas optimales et que le transport de ceux-ci occasionne des dégradations, il a été choisi de ne pas proposer aux votes des adhérents

cet achat, qui représente plus de 4.000€. Ce dossier reste ouvert toutefois pour la saison à venir, le CA espérant rapidement trouver une solution.

## **VI. Tarifs des licences pour l'année sportive 2018-2019**

Mme Saadi signale, avant la présentation de la proposition établie par le CA, que la licence fédérale va augmenter de 1€ l'année prochaine, de même que la FFBad a décidé de faire désormais payer 2€ supplémentaires aux « compétiteurs » adultes des clubs pour financer le sport élite, ce contre quoi le SLB s'est vivement exprimé auprès de la Ligue PACA et de la FFBad. Toutefois, il est signalé, sous contrôle de S. Cormenier (agent de développement de Bad'06), que Bad'06 a décidé de prendre en charge ces 2€ supplémentaires pour les compétitions organisées par le Comité départemental (GP, Championnats départementaux...), à charge aux compétiteurs de prendre en charge ces 2€ supplémentaires pour les compétitions privées.

Le SLB a décidé de ne pas impacter cette augmentation de la licence à ses adhérents en maintenant les prix pratiqués la saison précédente.

### **Soit :**

- \* pour les adultes (+ 15 ans) : 175€ la saison
- \* pour les jeunes (- 15 ans) : 165€ la saison
- \* pour les MiniBad (5 à 8 ans) : 155€ la saison
- \* pour les mamans de jeunes licencié.e.s : 130€ la saison
- \* pour les parents accompagnateurs de jeunes (créneau du samedi matin) : 115€ la saison

**Réduction famille (3 adhérents au moins par famille), étudiant et sans emploi (sur justificatif) : -15€ (réductions non cumulables)**

**Réduction résident laurentin : -15€**

\* pour les personnes demandant une licence après décembre 2018 : le prix de la cotisation de l'année – 40€

\* pour les personnes demandant une licence au mois de juin : prix de la licence fédérale + 5€ arrondis à l'entier supérieur.

Par ailleurs, comme il est indiqué dans les statuts, il est possible de fixer des droits d'entrée que le CA propose comme suit à l'AG :

\* droit d'entrée pour un.e licencié.e d'un autre club venant 5 fois ou moins dans l'année : 20€

\* droit d'entrée pour un.e licencié.e d'un autre club venant plus de 5 fois dans l'année : 50€.

A la suite d'une question de Philippe Pazé, Christine Pina clarifie le « droit d'entrée » : il concerne **seulement les adhérents d'autres clubs de badminton** (les non licenciés ne peuvent accéder aux terrains que pour deux essais, selon les textes fédéraux et après avoir rempli un formulaire d'essai). La décision de droit d'entrée est prise par le CA au cas par cas, pour éviter l'engorgement sur les terrains, qui sont prioritairement réservés aux adhérents du SLB.

Par ailleurs, Mme Saadi précise que le CA a décidé d'offrir, en début de saison 2018-2019, une boîte de volants Artengo aux adhérents en signe de bienvenue. Les personnes qui préféreraient s'équiper en maillot du club obtiendraient une réduction du même montant sur la commande de celui-ci, soit 12€.

Dès lors, la proposition qui est faite consiste à une réduction de fait de 13€ par rapport à l'an dernier (pas d'impact de l'augmentation de la licence fédérale sur les adhérents du SLB et équivalent boîte de volant Artengo à 12€), ce qui est conforme au projet du club et au type de pratique des adhérents.

Par ailleurs, il a été décidé par le CA que, désormais, les jeunes s'acquitteraient de 2€ par inscription en compétition (au lieu de la gratuité pratiquée l'an dernier) et que les compétiteurs adultes s'acquitteraient de la même somme (2€) pour toute inscription en tournoi départemental, ce qui représente une baisse substantielle par rapport à la saison dernière.

**Cette politique n'est possible que si les adhérents s'investissent collectivement dans les activités du club (chalandise des buvettes et participation aux tâches collectives – buvettes, tables de marques, traçages, etc.).**

Aucune question supplémentaire n'étant posée, Mme Saadi propose de procéder au vote sur les tarifs d'inscription.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 44 présents et représentés.**

Les nouveaux tarifs sont validés à l'unanimité.

## **VII. Budget prévisionnel 2018**

Comme la proposition de tarifs a été validée par l'AG, le budget prévisionnel pour 2018 (présenté en annexes) sera un peu inférieur au bilan 2017, en particulier parce le club continuera sa politique d'économies sur les volants et va connaître une baisse des frais de l'entraîneur jeunes, qui sera indemnisé selon les grilles du Bad'06 (soit une baisse de 6€ par heure d'entraînement).

Après une présentation des différents postes, et comme aucune question n'est posée, Mme Saadi propose de passer au vote.

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Pour : 44 présents et représentés.**

Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité.



## **VIII. Élection des postes à pourvoir au sein du CA et des personnes occupant les fonctions de trésorière et de secrétaire du club.**

Mme Saadi précise que 3 personnes membres du CA ont démissionné en cours d'année : Alison Carlos, Samy Pissonnier et Florian Pina.

A la suite de la démission de Mme Alison Carlos, le CA a élu en son sein Mme Christine Pina comme trésorière et Mme Anne-Sophie Divel comme secrétaire, Mme Pina abandonnant son poste de secrétaire.

Il faut que cette élection soit validée par l'AG.

L'AG, à l'unanimité, décide de procéder à des votes par main levée pour tous les votes sur les personnes.

Mmes Pina et Divel voient valider leur fonction (respectivement trésorière et secrétaire) au sein du bureau par l'AG à l'unanimité.

Mme Saadi informe ensuite l'AG qu'elle a reçu deux candidatures pour l'entrée au sein du CA : Mme Marielle Maitray et M. Melvin Cressi. Considérant que des places sont vacantes, Mme Saadi propose de passer au vote de l'AG sur l'entrée de nouveaux membres au sein du CA du SLB.

M. Cressi voit valider son entrée au sein du CA par l'AG à l'unanimité.

Mme Marielle Maitray n'est pas adhérente du SLB (mais maman de deux licencié.e.s). Conformément aux statuts, il lui est impossible d'entrer au CA. Toutefois, s'étant présentée pour s'investir dans le club, dans la commission « compétitions jeunes », sa proposition est approuvée par l'AG à l'unanimité. Son entrée au sein du conseil d'administration sera donc reportée à la première réunion du CA pour la saison 2018-2019, à condition qu'elle devienne adhérente du club pour la nouvelle saison.

### **Le CA est désormais composé comme suit :**

#### **Bureau**

Salima Saadi (Présidente)

Anne-Sophie Divel (Secrétaire – Vie du club)

Christine Pina (Trésorière)

#### **CA**

Melvin Cressi (compétitions adultes)

Antoine Delamare (vie du club)

Cynthia Facon (vie du club)

Dominique Gérard

Alexandre Lamiable (interclubs)

Michel Sendyk

#### **Proposition de candidature pour la saison 2018-2019 (sous réserve de prise de licence et de validation du CA après la rentrée)**

Marielle Maitray (compétitions jeunes – vie du club)

## **IX. Allocutions des personnalités**

**M. Olivier Allo, président de l'AEL**, remercie les adhérents du SLB pour leur investissement remarquable dans le Téléthon, leur enthousiasme et leur joie qui sont exemplaires. Il signale qu'il a réservé le gymnase Pagnol pour l'opération Téléthon 2018, pour que le SLB puisse organiser à nouveau la Nuit du Bad.

**Mme Florence Espanol, conseillère municipale**, félicite le SLB pour cette année sportive très satisfaisante et rassurante. Elle remercie les bénévoles pour leur investissement remarquable.

**M. Sylvain Cormenier, agent de développement de Bad'06**, félicite le SLB pour cette belle année et souhaite que l'année prochaine soit aussi riche.

## X. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

## XI. Remises de récompenses

Le CA a choisi de récompenser cette année les personnes suivantes :

### Adultes (résultats sportifs) :

Florian Pina, Alexia Picq, Cyril Bagieu

### Jeunes (résultats sportifs et progression) :

Elodie Flandin, Ayoub Saadi, Gary Arbon, Naïs L'Her Seuret, Carla Vuillaume

### Adultes (engagement dans les activités sportives) :

David Kowalczyk, Michel Sendyk, Jean-Laurent Riuz, Alexandre Lamiable, Antoine Delamare

### Adultes (investissement « vie du club »)

Alexandra Derom, Samy Pissonnier, Cynthia Facon, François Despré.

## Quelques photos des primés, avec Mme Florence Espanol



L'ordre du jour de l'AG ordinaire étant épuisé, la présidente clôt l'AG à 20h35. Un apéritif est servi par le club aux personnes présentes.

Mme Saadi  
Présidente du SLB

Mme Anne-Sophie Divel  
Secrétaire du SLB

# ANNEXES

## ANNEXE n°1

### Bilan financier 2017 - Stade Laurentin Badminton (28-06-2018)

DEPENSES	MONTANT (€)	RECETTES	MONTANT (€)
<b>60-Achat</b>	<b>8195</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>7196</b>
Achats non stockés de matières et de fournitures (achats pour interclubs, achats pour buvettes)	715	Prestation de services (remboursement clubs sur mutualisation...)	1011
Fourniture d'entretien et de petit équipement (achats de t-shirt NDB et Paris 2024, raquettes, roues pour poteaux...)	2724	Vente de marchandises (recettes buvette week-end 8 à 10 décembre 2017 : 1400€ ; vente de volants ; tombola et challenge pour Baobad : 391€)	6185
Autres fournitures dont : <i>* dotation Lardespport 2017</i> <i>* achats volants Artengo nouvelle saison</i>	4756 <i>3506</i> <i>1250</i>		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>11346</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>15850</b>	Etat : CNDS	6000
Rémunérations intermédiaires et honoraires (prestataires intervention club – entraînements jeunes, animations Paris 2024, mutualisation St Jeannet)	11213	Commune	2600
Publicité, publication dont : <i>* frais Paris 2024 (flyers, kakemonos)</i>	1703 <i>1649</i>	Autres (CODEP, Ligue pour manifestations)	2746
Déplacements, missions dont : <i>* remboursements frais sur mutualisation compétitions enfants</i> <i>* Service civique</i>	2821 <i>1449</i> <i>737</i>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> (Remboursements pour participations à des compétitions adultes + sponsoring BNP Paribas sur achats T-shirts NDB = 900€)	<b>1504</b>
Frais postaux et de télécommunications	14	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
Services bancaires, autres	99	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>79 - Transferts de charges</b> (cotisations adhérents SLB)	<b>15902</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b> (inscriptions équipes et joueurs en compétition, prises de licences Ligue PACA)	<b>7792</b>		
<b>67 - Charges exceptionnelles</b> (dons faits par le SLB à Solibad, Baobad et Téléthon 2017)	<b>1504</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>33341</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>33341</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>33341</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>35948</b>
<b>RESULTAT = + 2607 €</b>			

## Bilan financier - Année sportive 27 juin 2017 - 27 juin 2018

DEPENSES	MONTANT (€)	RECETTES	MONTANT (€)
<b>60-Achat</b>	<b>6745</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>6703</b>
Achats non stockés de matières et de fournitures (achats pour interclubs, achats pour buvettes)	1103	Prestation de services (remboursement clubs sur mutualisation, paiement compétition privée...)	985
Fourniture d'entretien et de petit équipement (achats de t-shirt NDB, raquettes, scotch pour tracer les terrains, clefs de cadenas, récompenses...)	2892	Vente de marchandises (vente de volants, de tee-shirts du club, buvettes et tombolas du club...)	5718
Autres fournitures <i>* dont achat de volants Artengo</i>	2750 <i>1500</i>	Produits des activités annexes	0
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>7480</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>12006</b>	Etat : CNDS	2500
Rémunérations intermédiaires et honoraires (prestataires intervention club – entraînements jeunes, remboursement Marc Bussolon arriéré 2016, mutualisation St Jeannet)	11686	Région(s) :	0
Publicité, publication (frais de reprographie pour affiches)	54	Département(s) (nouvelle demande cette année)	805
Déplacements, missions	170	Commune(s)	2600
Frais postaux et de télécommunications	14	Fédération	550
Services bancaires, autres	82	Autres recettes (précisez)	1025
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> (Remboursements pour participations à des compétitions adultes + sponsoring BNP Paribas sur achats T-shirts NDB = 900€)	<b>1134</b>
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b> (inscriptions équipes et joueurs en compétition, prises de licences Ligue PACA)	<b>8764</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b> (dons Téléthon, Baobad, cadeau départ Swann Michel...)	<b>1694</b>	<b>79 - Transfert de charges</b> (Cotisations adhérents SLB)	<b>15155</b>
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29209</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30472</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>29209</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>30472</b>
<b>RESULTAT = + 1263€</b>			

## Budget prévisionnel 2018

DEPENSES	MONTANT (€)	RECETTES	MONTANT (€)
<b>60-Achat</b>	<b>8000</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>7000</b>
Achats non stockés de matières et de fournitures (achats pour interclubs, achats pour buvettes)	1000	Prestation de services	500
Fourniture d'entretien et de petit équipement (achats de t-shirt NDB, raquettes, scotch...)	1000	Vente de marchandises (recettes buvette, vente de volants, tombola et challenges)	6500
Autres fournitures (dont achats volants)	6000		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>0</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>4910</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>10000</b>	Département	810
Rémunérations intermédiaires et honoraires (prestataires intervention club – entraînements jeunes, mutualisation St Jeannet et NUC)	9580	Commune	2600
Publicité, publication	100	Autres (CODEP, Ligue pour manifestations)	1500
Déplacements, missions	200		
Frais postaux et de télécommunications	20	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b> (Remboursements pour participations à des compétitions adultes et enfants + sponsoring sur achats T-shirts NDB = 900€)	<b>740</b>
Services bancaires, autres	100	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b> (inscriptions équipes et joueurs en compétition, prises de licences Ligue PACA)	<b>9000</b>	<b>79 – Transferts de charges</b> (cotisations adhérents SLB)	<b>15900</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b> (dons faits par le SLB à Solibad, Baobad et Téléthon 2018)	<b>1550</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>28550</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>28550</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>28550</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>28550</b>
<b>RESULTAT = 0€</b>			



**Feuille d'émargement**  
 Assemblées générales extraordinaire et ordinaire  
 Stade Laurentin Badminton  
 5 juillet 2018

NOM	Prénom	Représenté.e par (le cas échéant)	Signature
Delamare	Antoine		<del>Antoine Delamare</del>
Trentesaux	Berenger	Delamare Antoine	<del>Berenger Trentesaux</del>
<b>PINA</b>	<b>Christine</b>		<b>Christine PINA</b>
<b>SITSON</b>	<b>Fredéric</b>	<b>Christine PINA</b>	<b>Fredéric SITSON</b>
MAITRAY	Marieelle	(Enfant Elodie FLANDIN)	MAITRAY Marieelle
GRAFFELLAGOES	Nadia	MAITRAY Marieelle	MAITRAY Marieelle
MAITRAY	Marieelle	(Enfant François FLANDIN)	MAITRAY Marieelle
Flaudin clement	Philippe cristina	(enfant clement) Flaudin Philippe	Flaudin Flaudin
SAA DI	SALIMA		<del>SAA DI SALIMA</del>
SAADI	AYOUB	SAADI SALIMA	<del>SAADI SALIMA</del>
SAADI	MANELLE	SAADI SALIMA	<del>SAADI SALIMA</del>
DEROM.	ALEXANDRA	SAADI SALIMA	<del>SAADI SALIMA</del>
Sendyk	Nathalie		Sendyk Nathalie
Depecker	Nélanie	Sendyk Nathalie	Depecker Nélanie
Imanikone	Therese		Imanikone Therese
CRESSI	Melvin		<del>CRESSI Melvin</del>
BERLIER	Patrick		<del>BERLIER Patrick</del>
Forgiome	Sylvain	Berlier Patrick	Forgiome Sylvain
BAGIEU	Cyril		<del>BAGIEU Cyril</del>
CALOS	Alison		<del>CALOS Alison</del>
PINA	Florian	CALOS Alison	

**Feuille d'émargement**  
 Assemblées générales extraordinaire et ordinaire  
 Stade Laurentin Badminton  
 5 juillet 2018

NOM	Prénom	Représenté.e par (le cas échéant)	Signature
SENSYK	Michel	Moi-même	
DIVEL	Anne-Sophie		
GROSVAUET	Nicolas	DIVEL Anne-Sophie	
BONNARD	Nicole		
BOVET	Marie-Christine	BONNARD Nicole	
GARCIA	Amaïs		
ROCHELLE	Kelvin		
MARTINEZ	Eloodie		
ROGER	Vincent		
ROGER	Estelle	ROGER Vincent	
<del>LAFITE</del> LAMIABLE	Alexandre		
BEME	Marie-Jeanne	Kelvin CASSI	
FACON	Cynthia		
SARDI	Habib	FACON Cynthia	
15 AUTARD	Sandy		
URAGO	Nicolas	MÉYnard Mathis	
PAZE	Philippe		
GERARD	Dominique	PAZE Philippe	
RUIZ	J. L.	LAMIABLE Alexandre	
SUILLAUSE	Loïc		
RAZAFIMAHANDRY	Sandrine		
VEGLIA	Seremy		